



Réseau des laboratoires de Santé Publique du Canada : Soutien prioritaire pour les communautés des Régions, Éloignées et Isolées du Nord au Canada

Déclaration sur la distribution du matériel de dépistage aux Points de Service pour la COVID-19

au nom du GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INFECTIONS VIRALES RESPIRATOIRES

26 août 2020

Dans un esprit de vérité et de réconciliation et en vue d'assurer un accès équitable aux soins de santé, le Réseau des Laboratoires de Santé Publique du Canada (RLSPC) préconise la distribution prioritaire du matériel de dépistage aux Points de Service dans les communautés des Régions Éloignées et Isolées du Nord (REIN), lesquelles comptent une proportion élevée de membres de Premières Nations, de Métis et d'Inuits.

Les communautés des REIN au Canada sont souvent confrontées à des obstacles en ce qui concerne l'accès rapide aux soins de santé classiques, notamment les services de diagnostic et les liens avec les prestataires de soins. Les services ne sont pas toujours offerts sur place, et les difficultés liées au transport des échantillons peuvent retarder la réalisation des analyses, ainsi que le diagnostic et le traitement des patients. Ces lacunes peuvent par ailleurs entraver la recherche des contacts et la mise en œuvre de mesures de santé publique efficaces pour contenir les réseaux de transmission.

Il existe actuellement un nombre limité d'options de soins de proximité ou de Points de Service (PDS) et de matériels disponibles pour le dépistage du SRAS-CoV-2 – le virus qui cause la COVID-19. Les données actuelles montrent que, la plupart des transmissions se produisent au cours des cinq premiers jours de la maladie; par conséquent, les retards dans les délais de diagnostic maximisent le potentiel de propagation du SRAS-CoV-2. Il est essentiel de donner la priorité à la distribution des matériels aux Points de service du SRAS-CoV-2 dans les régions où elles auront le plus grand impact sur la santé publique, telles que les communautés des REIN partout au Canada.

La seule option pour les tests aux PDS du SRAS-CoV-2, pour une utilisation hors d'un laboratoire actuellement disponible au Canada, est le test Xpert® Xpress SARS-CoV-2 de Cepheid qui fonctionne avec le système GeneXpert®. Le test Xpert® Xpress SARS-CoV-2 offre un délai d'exécution rapide d'environ 50 minutes, ainsi qu'une option d'interruption précoce du test après 30 minutes pour les échantillons positifs. Comme le système GeneXpert® est utilisé pour détecter de nombreuses infections courantes, plus de 200 appareils sont déjà distribués au Canada, principalement dans les centres urbains du sud. Bien que les tests dans les centres urbains soient importants, les tests centralisés en laboratoire offrent d'autres options telles que des tests à haut débit développés par le commerce ou élaborés en laboratoire et qui ne sont pas disponibles ou sont difficiles d'accès pour les personnes vivant dans les régions éloignées. À ce jour, 61 appareils d'analyse aux PDS et plus de 9, 100 tests ont été distribués dans les communautés s éloignées. Les quantités de tests allouées demeurent limitées. Par conséquent, il est essentiel

d'élaborer une approche coordonnée pour la distribution des tests, afin que les communautés des REIN reçoivent un approvisionnement suffisant pour fournir un soutien diagnostique.

L'utilité de cette technologie est reconnue dans de nombreux contextes (p. ex., lors d'interventions chirurgicales critiques en milieu hospitalier ou pour les donneurs/receveurs de greffes). Les communautés des REIN n'ont pas d'alternatives aux tests de diagnostic qui fournissent des résultats en temps opportun.

Les personnes vivant dans les communautés REIN ont des délais de traitement pour les tests SRAS-CoV-2 qui peuvent s'étendre au-delà de 7 à 10 jours. De plus, les facteurs de risque pour les cas graves de COVID-19 sont répandus dans les communautés des REIN, y compris le diabète et les maladies cardiaques. L'allocation de ressources limitées devrait être guidée par des principes éthiques. Dans ce cas, une répartition équitable et juste des ressources conformément au principe de justice est primordiale pour répondre si besoin, aux vulnérabilités et aux inégalités de santé qui en découlent pour les personnes vivant dans les communautés REIN.

Le RLSPC est d'avis qu'un soutien particulier et dédié devrait être fourni aux communautés des Régions Éloignées et Isolées du Nord. Les autorités sanitaires provinciales et territoriales qui ont accès à des options de tests diagnostiques conventionnels en laboratoire sont encouragées à donner la priorité pour les équipements de soins de proximité / Points de Service et les matériels de test aux communautés des REIN. Reconnaissant que la situation de chaque administration est différente, le RLSPC recommande que les provinces adoptent une approche coordonnée pour déployer une proportion importante de leur approvisionnement en tests Xpert® Xpress SARS-CoV-2 dans les communautés des REIN des provinces et territoires.

Points clés :

- L'approvisionnement en tests Xpert® Xpress SARS-CoV-2 est extrêmement faible au Canada.
- La plupart des tests aux PDS Xpert® Xpress SARS-CoV-2 sont réalisés dans des centres urbains où il existe d'autres options de test.
- Il faut parfois jusqu'à 7 à 10 jours pour recevoir le résultat d'un test de dépistage du SRAS-CoV-2 dans les communautés des REIN.
- Les affections associées à une forme grave de COVID-19, comme le diabète et les maladies cardiaques, sont répandues dans les communautés des REIN.
- Les matériels de test aux PDS devraient être prioritaires pour les communautés des REIN vulnérables qui n'ont pas un accès équitable aux services de test conventionnels et là où ils auront le plus grand impact sur la santé publique.
- Dès maintenant, et jusqu'à ce qu'il y ait une augmentation du matériel disponible au Canada, les autorités sanitaires devraient envisager de redéployer une proportion importante des matériels de test Xpert® Xpress SARS-CoV-2 dans les communautés des REIN, afin de contenir les vagues actuelles et futures de la pandémie.
- Cette priorisation des tests aux PDS pour le SRAS-CoV-2 respecte le principe de justice, assurant ainsi une répartition équitable des ressources en fonction des besoins et favorisant le bien-être de ceux qui, autrement, ne disposent pas d'options équivalentes pour les services de diagnostic rapide.